VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE

Cottages et Magasin dans le Quatrième District, A L'ENCAN.

SUCCESSION DE CATHERINE WETZEL, VEUVE DE BERNARD HAHN—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—No 80,027—DIVISION E.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

MARDI, LE 2 AVRIL 1907, A MIDI.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District Division E, pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 25 février 1907 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai à l'enchère la propriété foncière ci après:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet (autrefois Apollo), Deuxième, Troisième et Baronne (autrefois Bacchus), ladite portion de terre mesurant en mesure américaine 58' de face la rue Troisième par 53' 3" 3"' de profondeur et façade à la rue Carondelet, entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Troisième et Carondelet.

Les améliorations consistant en un cottage double Nos 2531-33 rue Carondelet, coin Troisième.

2° (a) Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Dix dans l'ilet No 201, autrefois No 127, lequel comprend les rues Baronne (autrefois Bacchus), Dryades, Deuxième et Troisième, d'après un plan du Faubourg Livaudais, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Troisième et mesurant 50' de face à la rue Baronne (autrefois Bacchus) sur 125' de profondeur, entre lignes parallèles. (b) Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le même District et ilet, contigu au ci dessus, mesurant 15' 6" de face à la rue Baronne (autrefois Bacchus) sur une première profondeur entre lignes parallèles, de 95' et d'une deuxième profondeur de 30' entre lignes parallèles, sur une largeur de 50' étant une partie d'un lot de terre désigné par le numéro Neuf dans le plan ci-dessus.

Toutes les propriétés ci-dessus deuxièmement décrites comprises dans la section a et b ont été plus récemment subdivisées et seront vendues comme suit:

1. Le lot A, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 30' 6" de face à la rue Troisième par une profondeur et façade de 65' 6", plus ou moins, à la rue Baronne, le dit lot A formant l'encoignure des rues Troisième et Baronne; les améliorations consistant en une bâtisse à deux étages, connue comme No 1803 rue Troisième et se loue pour épicerie et résidence.

2. Le lot B ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, est situé dans la rue Troisième à une distance de 30' 6" de l'encoignure de la rue Baronne et contigu au lot A. Ledit lot B mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième sur une profondeur de 65' 6" plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 1805-07 rue Troisième.

3. Le lot C, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, est situé en la rue Troisième à une distance de 62' de l'encoignure de la rue Baronne, et est contigu au lot B, ledit lot C mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième par une profondeur de 65' 6" plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 1809-11 rue Troisième.

4. Le lot D, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, est situé en la rue Troisième à une distance de 93' 6" de l'encoignure Baronne et contigu au lot C. Le dit lot D mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième, 30' de largeur à travers de la ligne du fond, par une profondeur de 100' plus ou moins sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades, et une première profondeur de 65' 6" plus ou moins sur la ligne la plus près et parallèle avec la rue Baronne, de quel point il court 1' 6" parallèle à la rue Troisième, et puis court une seconde profondeur de 34' 6" sur une ligne plus près et parallèle à la rue Baronne. Les améliorations consistent d'un cottage double connu comme Nos 1813-15 rue Troisième.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance—1 et 2 ans à 8 0/0 de la date de l'adjudication, l'intérêt payable annuellement et toutes les clauses de sécrrité. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1907, frais de tous les certificats, et de payer pour les actes de vente pardevant Robt P. Upton, notaire, la vente sujette au bail existant. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
318 rue Baronne.

Chas G Gill, K. V. Richard, T. G. Spitzfaden, avocats pour les demandeurs.

Zengel, Thomas et Suthon, L. A. Bubert, J. Marshall Quintero, avocat pour les défendeurs. 1 mars—1 3 10 17 24 31—av 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage, 1931 Calhoun, et plusieurs Lots désirables du Sixième District, à l'encan, JEUDI, le 25 avril 1907, à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 19 mars 1907, dans l'affaire intitulée—Succession de John E. Huffman, dossier No 78,347, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 25 avril 1907, à midi, la propriété foncière ci après—

1° (a) Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 99, borné par les rues Calhoun, Howard, Sud Liberté et l'avenue Henry Clay; et lesdits lots sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan par C. Mile Williams, député-voyer de ville, daté le 3 janvier 1898. Ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard. Lesdits lots contigus l'un à l'autre et ont chacun une façade de 29' 11" 5"' à la rue Calhoun, une largeur chacun de 29' 11" 6"' dans le fond. Le lot No 11 ayant une profondeur sur la rue Howard de 135' 9" 2"' et une profondeur sur la ligne de côté le divisant dudit lot du No 12 de 136' 6" 3"'; le lot No 12 a une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 13 de 137' 3" 4"'; le lot No 13 a une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 12 de 137' 3" 4"', et une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Sud Liberté de 138' 0" 5"'. Ensemble avec les améliorations connues comme le No 1913 rue Calhoun, consistant en une résidence-cottage contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, chambre à bain, mansarde; dépendances à deux étages, contenant écurie et deux chambres à coucher; entrée pour voitures, eau du fleuve; maison équipée pour le gaz et l'électricité.

(b) Trois certains lots de terre dans le même district dans l'ilet No 637, borné par les rues Milan, Marengo, Magnolia et Clara. Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre, et sont numérotés 20, 21 et 22, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 22 formant l'encoignure des rues Milan et Magnolia. Ensemble avec toutes les améliorations droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

2° Trois certains lots de terre, avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes, et dépendances la-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jena, Freret, Howard et Cadiz, désigné par les numéros 4 et 5, mesurant chacun 30' de face à la rue Jena, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et par le numéro 24, mesurant 30 pieds de face à la rue Freret, par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 24 contigus aux lots 4 et 5 dans le fond. Le lot No 4 commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jena et Freret; le lot No 24 commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Jena et Freret.

3° Cinq certains lots de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro 564, borné par les rues Jena, Liberté, Howard et l'avenue Napoléon, lesdits lots étant désignés comme lots Nos 14 à 18, tous deux inclusivement, contigus l'un à l'autre, et mesurant, à savoir: Le lot No 14 formant l'encoignure des rues Howard et Jena, et mesurant 30 pieds de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur; les lots Nos 15 à 18 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur.

4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 750, borné par les rues Pierce, Scott, Ulloa et D'Hémécourt désignés par les numéros 30 et 31, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt quatre pieds six pouces et une ligne de face à la rue Pierce par 100' de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue D'Hémécourt.

5° Treize certains lots de terre, dans le septième district de cette ville, dans l'ilet désigné comme le No 404, borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, numérotés et mesurant d'après le certificat d'apentage, par C. Uacas Lewis, député voyer de ville, annexé à l'acte pardevant George C. Walshe, notaire, daté le 13 novembre 1903, comme suit: les lots 1 à 4, tous deux inclusivement; les lots 13 à 20, tous deux inclusivement, et le lot No 23. Les lots 1 à 4, tous inclusivement, sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30' pieds de face à la rue Apricot; par une profondeur de 120' pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Apricot et Hamilton; les lots 13 à 20, tous inclusivement, sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30' pieds de face à la rue Pritchard par une profondeur de 120' pieds entre lignes parallèles: le lot 13 formant l'encoignure des rues Pritchard et Laurel Grove, et le lot 23 mesurant 30' pieds de face à la rue Hamilton par une profondeur de 115' pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, les paiements différés s'il y en a en 1 et 2 ans, et devant porter intérêt au taux de 8 pour cent de la date jusqu'au paiement, les taxes de 1907 et tous les coûts de tous les certificats devant être assumés par les acquéreurs. Les actes de vente pardevant Martin Henry Manyon, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat requis d'être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières
Bureau No 318 rue Baronne.
24 mars—24 31—av 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain vacant, Rue Joliet, Ilet Plum, Poplar et Léonidas.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 25 AVRIL 1907, A LA BOURSE D'ENCAN, 311 RUE BARONNE.

A midi, sous et vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession de Henry Deformeau, dossier No 80,055 ledit ordre daté et signé le 22 mars 1907, et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, JEUDI le 25 avril 1907, les propriétés foncières ci-après—

Une certaine portion de terre, sans aucunes bâtisses ou améliorations, et avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 168, borné par les rues Joliet, Léonidas, Plum et Poplar, mesurant vingt cinq (25') pieds de face à la rue Joliet par une profondeur de cent vingt (120') pieds entre lignes parallèles, étant une partie du lot 5, lequel dit lot 5 est démontré sur un plan par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, et étant les 25' dudit lot 5 les plus près de la rue Poplar.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Charles G. Gill, notaire: devant assumer les taxes pour 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur

Le vendeur se réserve le droit de déplacer les bâtisses, lesquelles ne sont pas inclues dans cette vente, dans les dix jours de la date de l'acte de vente.

J. L. ONORATO, Encanteur
Et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 318 rue Baronne.
John M. Tobin, avocat. 24 mars—24 31—av 7 14 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Edward McKeever.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 80,604 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John McCoy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.— H. M. et E. C. Ansley, avocats. 23 mars—23 27—av 1

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Division E — No 79,463—Succession de Jas E McDaniel—Attendu que W. O. Murphy a produit due preuve devant la Cour qu'il a été nommé tuteur des mineurs Cordie McDaniel, Webster McDaniel et Mary McDaniel, tous résidents du Comté de Pike, Etat de l'Alabama, que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit tuteur désire transférer ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de l'Alabama, le domicile desdits mineurs.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire savoir les raisons, s'ils en ont ou peuvent en avoir, dans les trente jours de la date de cette première annonce de ceci, pourquoi la demande dudit W. O. Murphy, tuteur, ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour. P. A. DUCOING, Député Greffier —Nouvelle Orléans, 5 mars 1907.

6mars—6 13 20 27—avril 6

Succession de Mme Mary Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 81,309—Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Michael Daley, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cage Baldwin & Crabitès avocats. 26mars—26 30—av 4

Succession de John Welsh et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60 615—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Welsh administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— M. R. Benhauser, Robert B. Maloney, avocats. 26 mars—26 30—av 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Mary S. Bowman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,902— Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward F. Bowman, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. Fernandez Jr, avocat. 20 mars—20 24 29

Succession de Mme Emily Cragg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,686—Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présentés par Robert E. Rougelot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. Cage, Baldwin & Crabitès, avocats. 26 mars—26 30—av 4

Succession de James A. Migaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 80,760 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme J. A. Migaud, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—Robt J. Maloney, Paul W. Maloney, avocats. 26 mars—26 30—av 4

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite, 112. Nouvelle Orléans, Lne

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Deux cottages simples et lot avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, Chemin Gentilly, entre les rues Florida et Maurepas.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 4 avril 1907.

Succession de Joseph Oscar Théard.

No 81,521—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 4 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 21 février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre désigné comme lot No 3, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1566, borné par la rue Florida, le Chemin Gentilly, les rues Maurepas et Crête, ledit lot de terre mesurant comme suit, à savoir:

Trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 1611 Chemin Gentilly et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant quatre chambres citerne, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre, contigu au ci-dessus et désigné comme lot No 2, mesurant trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, plus ou moins

Les améliorations sont connues comme No 1609 Chemin Gentilly et comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant quatre chambres, citerne, hangar, etc.

Un certain lot de terre désigné comme lot No 1, avec toutes les améliorations, contigu au ci dessus formant l'encoignure de la rue Florida et le Chemin Gentilly, et mesurant quarante et un pieds, 9 pouces, deux lignes, façade au Chemin Gentilly plus ou moins par cent vingt deux pieds une ligne de face à la rue Florida, plus ou moins par une profondeur de cent vingt pieds 2 pouces, 8 lignes sur l'autre côté le divisant du lot No deux, et quarante deux pieds quatre pouces de face à la rue Crête

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et de prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente; les actes de vente pardevant Oregon W. Leng, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudiction pour lier l'acte de vente,

CARRERE & KEENEY, Encanteur.
E. N. Whittemore, avocat.
3 mars 3 10 17 24 31—avr 4

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille........................25c.
Grande " ....50c.

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1206 rue Tonti.
No 1621 rue Urquhart.
No 1633 rue Urquhart.
Mercredi, le 10 avril 1907, A MIDI.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 à 229 rue Baronne.

Mme Charles B. Lister vs Son époux.

No 81,619.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 1er mars 1907, dans l'affaire de Mme Charles B. Lister vs Son époux, No 81,619 de son dossier, je vendrai à l'heure et endroit ci-dessus mentionnés, les suivantes:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 291 borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Miro; ledit lot de terre est désigné par le No 35 sur un plan déposé comme plan No 29 en l'étude de Joseph R. Beard, ancien notaire en cette ville, et lequel lot de terre formant l'encoignure des rues Hôpital et Tonti, et mesurant en mesure américaine 32 pieds 2 pouces de face à la rue Hôpital, 70 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur et façade à la rue Tonti, 75 pieds 5 pouces sur la ligne le séparant de la propriété de H. Hill ou ses représentants, et 63 pieds sur la ligne du fond le divisant du lot No 34, le tout plus ou moins.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges, et avantages la-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 505-506, borné par les rues Urquhart, St Bernard, Annette et Villeré, désigné par le No 23, dans ledit ilet; ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Urquhart par 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet Nos 505-506, borné par les rues Urquhart, Annette, St Bernard et Villeré, laquelle dite portion de terre est désignée par le No 2, sur un certificat et devis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté le 5 novembre 1900, et attaché à un acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire en cette ville, et mesurant d'après ledit devis en mesure américaine 20 pieds de face à ladite rue Urquhart, à une distance de 73 pieds 10 pouces 6 lignes de l'encoignure des rues Annette et Urquhart, par une profondeur de 64 pieds entre lignes égales et parallèles

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1907, au-dessus et en plus de son enchère et de payer pour l'acte de vente, pardevant Walter L. Gleason, notaire, et ne devant pas avoir droit aux loyers qu'à partir du passage des actes et déposer 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec

GEO. ST. PAUL, Encanteur.
137 rue Carondelet, Phone 2967-R Main.
Robert Legier, avocat pour la demanderesse.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 10

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE EDWARD HUMPHREYS

No 81,132—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans — Division E, par J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau 840 rue Union—MERCREDI, le 24 avril 1907, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à 1 heure p. m., conformément à un ordre signé le 15 mars 1907, par l'Hon. George H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrites, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le septième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fern (autrefois Washington), Burdette, Plum et Oak (autrefois Quatrième); ladite portion mesurant trente pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent cinquante pieds. Ladite portion de terre est composée de tout le lot désigné par le numéro six et du fond du lot désigné par le numéro onze.

Conditions— Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

HORACE M. ROBERT.
Avocat pour l'Administratrice.
22 mars—29—avril 5 12 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une propriété de valeur du troisième district.

Hiddleston Kenner vs Pasquale Scrammuzza

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 77,583—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise d'intérêt de Pasquale Scrammuza, défendeur dans et à une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Decatur, Français, Chartres et Champs Elysées, mesurant plus ou moins vingt huit pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur vers les Champs Elysées de soixante huit pieds plus ou moins; acquise par le défendeur le 12 septembre 1892, par acte pardevant W. B. Ker notaire, et enregistré dans le livre des transferts 143 folio 368 et désigné comme lot No 6 sur un plan fait par Castaing et Celles, voyers, et déposé en l'étude de Ed. Barnet, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8 15 22 29—av 5

AVIS AUX CREANCIERS.

C. T. Patterson versus Conroy Lumber Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 78,452—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par C. T. Patterson, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Hall et Monroe, avocats. 26 mars—26 30—av 4

Charbon

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 82, 16.

Cour Succursale—coin des rues Chartres et Désiré

14 oct—

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un ilet et dix-huit lots dans le Troisième District.

Quaker Realty Co., Limited, vs Elodie Burthe et als.

No 80,560—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER.—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 février 1907, et signé le 28 février 1907 par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'ilet 1165 (ancien No 187) situé dans le Troisième District de la ville, borné par l'avenue Franklin, les rues Painters, Libérale (maintenant Miro) et Force (maintenant Tonti), et mesurant plus ou moins, 272 pieds sur chacune des rues Miro et Tonti, par 319 pieds 8 pouces sur chacune de la rue Painters et l'avenue Franklin.

2° Les lots 1, 6, à 17, tous inclusivement, et 20 à 24, tous inclusivement, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1168 (ancien No 16), borné par la rue Washington (maintenant avenue St Roch), les rues Musique, Libérale (maintenant Miro) et Force (maintenant Tonti). Le lot 1 mesurant 32 pieds de face à l'avenue St Roch par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur et façade à la rue Miro; les lots 16 à 24, inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces, 5 lignes de face à l'avenue St Roch par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur, et le lot 16 formant l'encoignure des rues St Roch et Tonti; les lots 14 et 15 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tonti par 159 pieds, 10 pouces, 3 lignes de profondeur, les lots 6 à 13 mesurant chacun, inclusivement, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Musique par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur, et le lot 13 formant l'encoignure des rues Musique et Tonti.

Les mesures desdits lots et ilet 1165 étant complètement donnés sur un plan daté le 19 avril 1836, déposé dans les archives de Jos. Cuvillier, notaire, comme plan No 34 du livre de plans No 2.

Conditions—Comptant et les acquéreurs payant les taxes de 1907; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Emmanuel L. Weil, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 mars—9 10 17 24 31—avril 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Victoria A. Fischer.

No 81,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER— C. A Tessier, encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 9 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 7 mars 1907, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Six et demi lots de terre dans le Sixième district, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés comme lots Nos 14 à 19, inclusivement et la moitié du lot 13, tous de l'ilet 65, borné par l'avenue St Charles, les rues Lowerline, Pine et Carrollton, et mesurant comme suit: le lot 13 mesurant 15 pieds de face la rue Lowerline par 120 pieds de profondeur; les lots 14 et 15 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Lowerline par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots 16 à 19 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 2 et 1/2 pouces de face à l'avenue St Charles, 30 pieds de largeur dans le fond, par les profondeurs suivantes: 158 pieds à la rue Lowerline, 155 pieds sur la ligne divisant les lots 16 et 17, 151 pieds 10 pouces sur la ligne divisant les lots 17 et 18, 148 pieds, 8 pouces sur la ligne divisant les lots 18 et 19 et 145 pieds, 6 pouces sur l'autre ligne de côté, le lot 16 formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Lowerline, toutes mesures, plus ou moins, les améliorations comprenant un cottage en bois à un étage, bien bâti, et mansarde, retiré de la banquette, barrière en fer sur le devant, contenant grande galerie, vestibule, environ 12 chambres, chambre à bain, office, 2 citernes, écurie à 2 étages dans le fond du lot contenant remise pour voiture, mansarde pour avoine, etc. La maison est bien tapissée, a le gaz partout et est désignée par le No 7322 avenue St Charles.

La propriété est une des mieux situées sur l'avenue St Charles, près du Parc Audubon, le collège Tulane, entourée de superbes résidences et contigüe à la demeure de Peter Fabacher.

Beaucoup de place pour bâtir dans le fond du lot lequel a 233 pieds sur la rue Lowerline.

2° Deux lots, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le septième, district, désignés par les lettres Q et R de l'ilet 85, borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Hampson et Maple, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par les Nos 715 et 717 rue Dublin et comprennent une grande résidence et magasin à 2 étages en briques, contenant environ 12 chambres, etc. Bien située près du marché public.

3° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District, ilet 140 borné par les rues Eagle, Oak, Monroe et Levée, mesurant 113 pieds de face à la rue Levée sur 75 pieds de face à la rue Eagle, 128 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Oak et 134 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du côté inférieur, avec lignes irrégulières dans le fond et composé du tout des lots 3, 4 et 5 et partie des lots 2 et 6. Cette propriété est bien située, près de la Buanderie Carrollton et certaine d'augmentée en valeur.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1907, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais des acquéreurs.
Buck, Walshe & Buck, avocats.
9 mars—9 10 17 24 31—avr 7 9

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Neuf terrains à bâtir dans le Troisième District. Une occasion pour les petits Spéculateurs.

Succession vacante de Edward McMahon.

No 81,307— Cour Civile de District Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 18 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 7 mars 1907, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Les lots 1 à 9 inclusivement de l'ilet No 62 faubourg Clouet, (maintenant 1310) borné par les rues Louisa, Clouet, Vertu et Dorgenois, (ledit borné originalement décrit comme les terres de P. J. Trirore) acquit par acte, pardevant C. Pollock, notaire le 29 septembre 1836.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion pour Petit Speculateur, Deux Lots du Troisième District pour Construire,

Rue Emily, entre Prosper et St Avid

Succession vacante de Noel Vilard.

No 80,697—Cour Civile de District Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 4 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 21 février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots cinq et six dans l'ilet No 16, et les dits lots mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Emily, entre les rues Prosper et St Avid, acquise le 23 février 1837, livre des transferts 21, folio 425.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mars 3 10 17 24 31—av 4

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District.

3 déc—dim mar jeu—

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS,

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.,

142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

312........RUE ROYALE........312

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTU[AL]

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.

Capital........................$ 500,0[00]
Actif........................1,148,9[..]
Surplus net........................310,910

CHARLES JANVIER, Président. R. B. CRAIG, Vice-Prési[dent]
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation........................$4,612,5[..]

8 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Glo[be]

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etat-Uni[s]

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871........................$3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872........................$1,42[.]

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Com[mun]

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:

GUSTAF R. WESTFELDT, L. O. FALLON, LUCAS E. MOORE, G. M. [..]
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétai[re]
THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

9avril—1an—JeuDimMar